

Conférence

“Un an de droit public”

Présentée par les étudiants du Magistère Droit Public Appliqué
en partenariat avec le Tribunal Administratif de Montpellier

Ouvertures

M. **G. Clamour**, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier
M^{me} **M.-C. Sordino**, Vice-Présidente de l'Université de Montpellier, déléguée à l'éthique et à la déontologie
M^{me} **B. Vidard**, Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier
M. **J. Bonnet** et M. **N. Marty**, Directeurs du Magistère droit public appliqué

Thème 1 : La redéfinition de l'office du juge

- Le décret JADE et ses suites
- La loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
- Le contentieux de l'urbanisme après la loi ELAN du 23 novembre 2018

Discutants : M. le Président **D. Chabert**, Président de la 6ème chambre et M. **A. Myara**, Premier Conseiller, rapporteur public

Thème 2 : Les nouveaux impératifs de bonne administration de la justice

- Les outils offerts par la loi ESSOC du 10 août 2018
- Le recours à la médiation

Discutants : M^{me} la Présidente **M. Hardy**, Présidente de la 5ème chambre et M. **H. Verguet**, Premier Conseiller, référent médiation du Tribunal Administratif

Thème 3 : Actualités en droit public économique

- Actionnariat et entreprises publiques locales : CE, 14 novembre 2018 et Loi du 17 mai 2019
- La privatisation d'ADP : entre la loi PACTE et le référendum d'initiative partagée

Discutant : M^{me} la Présidente **M. Hardy**, Présidente de la 5ème chambre

Thème 4 : Actualités du droit des étrangers

Discutant : **M. Lauranson**, Premier Conseiller au Tribunal Administratif

Vendredi 7 Juin 2019 - 14h00

Bâtiment 1 - Amphi C

